

**COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE-CALEDONIE DU 24 AVRIL 2009**

**Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie s'est réuni à la demande du CSA le  
vendredi 24 avril 2009.**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis défavorable au projet de décision du CSA (conseil supérieur de l'audiovisuel) fixant le nombre et la durée des émissions de la campagne officielle radiotélévisée en vue de l'élection des membres du Congrès et des assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie du 10 mai 2009.